



VILLE DE ROUEN

**CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC
DU CONTROLE DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE**

2018 - 2026

AVENANT N°5

Entre les soussignés

- La Ville de Rouen, représentée par Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen, dûment habilité par une délibération du Conseil Municipal en date du 6 février 2025, ci-après dénommée « la Ville » ou « le Délégué »,

D'une part,

Et

- La société publique locale Rouen Normandie Stationnement, au capital de 300 000 €, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Rouen sous le numéro 799 851 175, dont le siège social est situé place du général de Gaulle CS 31402 à Rouen (76037 cedex) ; représentée par Monsieur Remi DE NIJS en sa qualité de Directeur Général, dûment habilité par délibération du conseil d'administration du 20 novembre 2024 ; ci-après désignée le « Délégué »,

D'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

I – EXPOSE DES MOTIFS

La SPL Rouen Normandie Stationnement, dont la Ville de Rouen est actionnaire à hauteur de 40%, est titulaire du contrat de concession de service public du stationnement payant sur voirie depuis le 1^{er} janvier 2018. Ce contrat a été signé pour une durée de 9 ans et arrivera à échéance le 31 décembre 2026.

Par délibération du conseil municipal du 6 février 2025, la Ville de Rouen a validé les termes du présent avenant, qui a pour objectif de modifier l'annexe 9 au contrat de concession de service public du stationnement payant sur voirie (modèle financier).

II - AVENANT

Article 1 : L'annexe 9 (modèle financier) est modifiée comme suit :

«

Voirie Rouen	2023	forcast 2024	budget 2025	2 026
Chiffre d'Affaires	1 955 869,57 €	1 971 799,32 €	2 011 235,30 €	2 051 460,01 €
Autres produits	20 465,98 €	- €	- €	- €
PRODUITS	1 976 335,55 €	1 971 799,32 €	2 011 235,30 €	2 051 460,01 €
personnel	553 179,93 €	564 243,53 €	587 079,96 €	596 321,56 €
énergies	8 519,07 €	8 689,45 €	8 863,24 €	9 040,51 €
entretien	371 052,27 €	398 473,32 €	385 894,36 €	393 612,25 €
impôts, Taxes et honoraires	720,00 €	734,40 €	749,09 €	764,07 €
amortissement et charge locative	292 580,79 €	293 691,80 €	294 825,02 €	300 721,52 €
sécurité et assurance	11 563,96 €	11 795,24 €	12 031,14 €	12 271,77 €
frais divers (ANTAI)	260 170,56 €	265 373,97 €	270 681,45 €	276 095,08 €
frais de structure	173 036,17 €	154 973,45 €	174 306,87 €	177 793,01 €
redevance	- €	- €	- €	- €
CHARGES	1 670 822,75 €	1 697 975,15 €	1 734 431,14 €	1 766 619,77 €
RESULTAT EXPLOITATION	305 512,80 €	273 824,17 €	276 804,16 €	284 840,25 €
Charges SPL	1 204 127,83 €	1 226 686,94 €	1 258 457,78 €	1 285 867,54 €
Frais Spécifiques	229 664,48 €	234 257,77 €	238 942,92 €	243 721,78 €
Investissement	237 030,44 €	237 030,44 €	237 030,44 €	237 030,44 €
TOTAL DES CHARGES	1 670 822,75 €	1 697 975,15 €	1 734 431,14 €	1 766 619,77 €

Article 2 : Le présent avenant entrera en vigueur après sa transmission au représentant de l'Etat et sa notification par la Ville à la SPL Rouen Normandie Stationnement par lettre recommandée avec accusé de réception.

FAIT A ROUEN, en l'HOTEL DE VILLE, le

en deux exemplaires originaux,

Pour la SPL Rouen Normandie Stationnement

Pour la Ville de Rouen

Remy DE NIJS, Directeur Général

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL,
Maire